



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A CASABLANCA  
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE  
LE 30 RAMADAN 1438 (25 JUIN 2017)**

\*

I- Le ministre de l'énergie, des mines et du développement durable a présenté un exposé sur le projet de stratégie nationale de développement durable à l'horizon 2030.

II- Le conseil a approuvé les projets de textes et accords internationaux suivants :

✚ **PROJET DE LOI ORGANIQUE :**

- ✚ **Projet de loi organique n° 21-17** modifiant et complétant la loi organique n° 02-12 relative à la nomination aux fonctions supérieures en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution.

✚ **PROJET DE LOI PORTANT RATIFICATION D'UN DECRET-LOI RELATIF AU DOMAINE MILITAIRE:**

- ✚ **Projet de loi n° 20-17** portant ratification du décret-loi n° 2-16-814 du 28 hija 1437 (30 septembre 2016) soumettant le personnel en fonction à la direction générale de la protection civile aux règles de la discipline militaire.

✚ **ACCORDS INTERNATIONAUX :**

**Accords multilatéraux (8)**

- 1. Protocole additionnel** à la convention arabo-méditerranéenne de libre-échange sur l'adhésion de nouveaux Etats, fait le 6 avril 2016.
  - **Projet de loi n° 51-16** portant approbation du Protocole additionnel mentionné ci-dessus.
- 2. Accord** de reconnaissance mutuelle de l'opérateur économique agréé entre les Etats partis à la Convention arabo-méditerranéenne de libre-échange « Convention d'Agadir », fait au Caire le 13 avril 2016.
  - **Projet de loi n° 53-16** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 3. Convention** de coopération administrative mutuelle en vue de faciliter les procédures douanières, de renforcer la coopération commune, de prévenir, de rechercher et de réprimer les infractions douanières entre les Etats partis à la convention arabo-méditerranéenne de libre-échange « Convention d'Agadir », faite à Amman le 18 février 2015.
  - **Projet de loi n° 48-16** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.

4. **Mémoire d'entente** dans le domaine de la facilitation de l'interconnexion électronique et d'échange d'information entre les Etats arabo-méditerranéenne de libre-échange « Convention d'Agadir », fait au Caire le 13 avril 2016.  
- **Projet de loi n° 54-16** portant approbation du Mémoire d'entente mentionné ci-dessus.
5. **Accord** international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table, fait à Genève le 9 octobre 2015.  
- **Projet de loi n° 79-16** portant approbation de l'Accord mentionnée ci-dessus.
6. **Accord** instituant le centre consultatif sur la législation de l'OMC, fait à Seattle (Etats-Unis d'Amérique), le 30 novembre 1999.  
- **Projet de loi n° 02-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
7. **Accord** portant création de l'Institut mondial de croissance verte.
8. **Accord** pour la constitution de l'Organisation Internationale ST-EP (Tourisme durable- Elimination de la pauvreté), fait à Séoul le 28 mars 2016.

### **Accords avec l'Union Africaine et certains pays africains (28)**

9. **Protocole** relatif à la création du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, adopté à Durban (Afrique du Sud) le 9 juillet 2002).  
- **Projet de loi n° 28-17** portant approbation du Protocole mentionné ci-dessus.
10. **Traité** instituant la communauté économique africaine, adopté à Abuja (Nigeria) le 3 juin 1991 par les Etats membres de l'organisation de l'Unité africaine (OUA) à laquelle s'est substituée l'Union Africaine (UA).  
- **Projet de loi n° 34-17** portant approbation du Traité mentionné ci-dessus.
11. **Protocole** du Traité instituant la Communauté Economique Africaine relatif au Parlement Panafricain, adopté à Syrte (Libye) le 2 mars 2001.  
- **Projet de loi n° 29-17** portant approbation du Protocole mentionné ci-dessus.
12. **Acte constitutif** de la Conférence Ministérielle Africaine sur la Météorologie (AMCOMET), adopté à Praia (Cap-Vert) le 14 février 2015 par la troisième session de ladite Conférence.  
- **Projet de loi n° 32-17** portant approbation de l'Acte constitutif mentionné ci-dessus.
13. **Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Unie de Tanzanie, fait à Dar Es Salam le 24 octobre 2016.  
- **Projet de loi n° 11-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
14. **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar, faite à Antananarivo le 21 novembre 2016.  
- **Projet de loi n° 09-17** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.

15. **Accord** de coopération en matière de pêches maritimes et d'aquaculture marine, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar, fait à Antananarivo le 21 novembre 2016.
  - **Projet de loi n° 10-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 16 **Accord** de coopération dans le domaine agricole entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Madagascar, fait à Antananarivo le 21 novembre 2016.
17. **Mémoire d'entente** en matière de pêches maritimes entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale du Nigéria, fait à Abuja le 2 décembre 2016.
  - **Projet de loi n° 13-17** portant approbation du Mémoire d'entente mentionné ci-dessus.
18. **Accord** sur la promotion et la protection réciproques des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale du Nigeria, fait à Abuja le 3 décembre 2016.
  - **Projet de loi n° 17-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
19. **Accord** bilatéral relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale du Nigéria, fait à Abuja le 2 décembre 2016.
  - **Projet de loi n° 12-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
20. **Mémoire d'entente** dans le domaine agricole entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Rwanda, fait à Kigali le 20 octobre 2016.
21. **Accord** en matière de coopération sécuritaire entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Rwanda, fait à Kigali le 19 octobre 2016.
  - **Projet de loi n° 15-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
22. **Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Rwanda, fait à Kigali le 19 octobre 2016.
  - **Projet de loi n° 08-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
23. **Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République du Rwanda, faite à Kigali le 19 octobre 2016.
  - **Projet de loi n° 06-17** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
24. **Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Rwanda, fait à Kigali le 19 octobre 2016.
  - **Projet de loi n° 07-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
25. **Accord** de coopération dans le domaine agricole entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, fait à Addis-Abeba le 19 novembre 2016.

- 26. Mémorandum d'entente** sur la promotion du commerce entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, fait à Addis-Abeba le 19 novembre 2016.
- **Projet de loi n° 14-17** portant approbation du Mémorandum d'entente mentionné ci-dessus.
- 27. Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le Royaume du Maroc et la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, faite à Addis-Abeba le 19 novembre 2016.
- **Projet de loi n° 03-17** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
- 28. Accord** sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, fait à Addis-Abeba le 19 novembre 2016.
- **Projet de loi n° 04-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 29. Accord** relatif aux services de transport aérien entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérale Démocratique d'Ethiopie, fait à Addis-Abeba le 19 novembre 2016.
- **Projet de loi n° 05-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 30. Accord** sur l'encouragement et la protection des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Zambie, fait à Lusaka le 20 février 2017.
- **Projet de loi n° 22-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 31. Accord** relatif aux services aériens entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Zambie, fait à Lusaka le 20 février 2017.
- **Projet de loi n° 23-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 32. Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Ghana, faite à Accra le 17 février 2017
- **Projet de loi n° 24-17** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
- 33. Convention** tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Soudan du Sud, faite à Djouba le 1<sup>er</sup> février 2017.
- **Projet de loi n° 25-17** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
- 34. Accord** sur l'encouragement et la protection des investissements entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Soudan du Sud, fait à Djouba le 1<sup>er</sup> février 2017.
- **Projet de loi n° 26-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.

- 35. Accord** général de coopération entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Soudan du Sud, fait à Djouba le 1<sup>er</sup> février 2017.  
- **Projet de loi n° 27-17** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 36. Mémoire d'entente** dans le domaine agricole entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Soudan du Sud, fait à Djouba le 1<sup>er</sup> février 2017.

### **Accords bilatéraux avec d'autres pays (6)**

- 37. Convention** d'extradition entre le Royaume du Maroc et la République populaire de Chine, fait à Pékin le 11 mai 2016.  
- **Projet de loi n° 44-16** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
- 38. Convention** relative à l'entraide judiciaire en matière pénale, entre le Royaume du Maroc et la République Populaire de Chine, faite à Pékin le 11 mai 2016.  
- **Projet de loi n° 52-16** portant approbation de la Convention mentionnée ci-dessus.
- 39. Accord** relatif à la coopération dans le domaine militaire, entre l'Administration de la Défense Nationale du Royaume du Maroc et le Ministère de la Défense de la République Populaire de Chine, fait à Pékin le 11 mai 2016.  
- **Projet de loi n° 62-16** portant approbation de l'Accord mentionné ci-dessus.
- 40. Accord** de coopération dans les domaines des hydrocarbures et de l'énergie entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Populaire de Chine, fait à Pékin le 11 mai 2016.
- 41. Protocole** d'amendement à la convention entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement du Royaume de Bahreïn en vue d'éviter les doubles impositions et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, fait à Manama le 25 avril 2016  
- **Projet de loi n° 56-16** portant approbation du Protocole mentionné ci-dessus.
- 42. Accord** de coopération dans les domaines de la protection de l'environnement et de l'utilisation rationnelle des ressources naturelles entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la Fédération de Russie, fait à Moscou le 15 mars 2016.

### **III. Nominations :**

Conformément aux dispositions de l'article 49 de la Constitution, ont été nommés, à l'initiative des ministres concernés et sur proposition du Chef du gouvernement, les responsables suivants :

- (3) walis à l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;
- Wali directeur général du fonds d'équipement communal ;
- (24) walis et gouverneurs à l'administration territoriale du ministère de l'intérieur ;
- (13) Ambassadeurs ;
- le Directeur général de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT).